

CLES B2 Français langue étrangère - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

RS6664 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15235
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/06/2024
Date d'échéance	27/06/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CLES B2 évalue la capacité des candidats à synthétiser l'information et présenter divers points de vue sur des thématiques variées. Cet examen permet une évaluation en profondeur des capacités de compréhension et de production, orales et écrites des candidats, au sein de laquelle les différentes épreuves sont liées entre elles et intégrées au sein d'un scénario thématique unique. Les candidats reçoivent un rôle et une mission dans le cadre de ce scénario et doivent suivre les différentes parties de l'examen pour remplir leur mission. Les questions de compréhension sont conçues comme une préparation aux épreuves de production.

Le cadre des scénarios de CLES B2 est celui d'une mise en situation concrète en lien avec le monde professionnel, impliquant la résolution d'un problème et l'aboutissement à un compromis.

Les compétences évaluées correspondent au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le CECRL constitue un référentiel de compétences commun, à l'échelle du Conseil de l'Europe, pour les enseignements et les évaluations en langues vivantes. De ce fait, les résultats des candidats peuvent être comparés aux standards internationaux.

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le titulaire du CLES B2 est capable de :

- comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité ;
- communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ;
- s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. » (CECRL 2001, p.25).

Évaluation possible sur ordinateur ou sur papier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accomplir une tâche pour agir en société en déployant des compétences générales et de communication langagière telles que décrites dans le Cadre européen commun de référence pour les langues, au niveau B2 Avancé ou indépendant.

- Compréhension de l'oral : Repérer, sélectionner, trier, organiser les informations pertinentes issues de divers documents, en répondant aux questions posées, afin d'accomplir la mission qui a été confiée aux candidats.
- Compréhension de l'écrit : Repérer, sélectionner, trier, organiser les informations pertinentes issues de divers documents, en répondant aux questions posées, afin d'accomplir la mission initiale.
- Production écrite : Rédiger un document de travail synthétique, en puisant dans les informations et les arguments repérés pendant les épreuves de compréhension de l'écrit et de l'oral, afin de mener à bien la mission initiale
- Interaction orale : Échanger des idées et interagir pour expliciter un point de vue et le défendre, en s'exprimant clairement et avec assurance, dans un registre formel ou informel approprié à la situation et aux personnes en cause, afin de résoudre un problème et d'aboutir à un compromis.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Sont admis à se présenter au CLES les candidats souhaitant valider leurs compétences en langues dans le cadre d'une formation initiale ou continue, d'une démarche qui peut être académique ou professionnelle. L'inscription à chacun des niveaux du CLES peut être effectuée par le candidat à tout moment de son parcours et dans plusieurs langues vivantes. Le candidat ne peut s'inscrire que dans un seul établissement pour une même session, une même langue et un même niveau.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Un test de positionnement préalable est conseillé et il pourrait être demandé aux candidats au moment de l'inscription.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Vu le Code de l'Éducation, la composition du jury de délivrance de la certification et la désignation du président de ce jury sont arrêtées par le président de l'université ou de l'établissement d'enseignement supérieur accrédité Centre CLES par le MESR.

Base légale

Date de décision	27/06/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/06/2027
Date de dernière délivrance possible	27/11/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5426

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6664/>